



INNOVER AUJOURD'HUI POUR PRESERVER DEMAIN

**SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
VIENNE BRIANCE GORRE**



Vue du Ciel du Réservoir de La BARRE - Commune de VEYRAC

***PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU MARDI 05 AVRIL 2022
N°02/22***

L'an deux mille vingt-deux, le 05 avril, à 18 heures 30, les membres du Comité du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable **VIENNE BRIANCE GORRE**, dûment convoqués, se sont réunis au siège du Syndicat situés 3 Allée Georges CUVIER à AIXE SUR VIENNE, sous la présidence de Monsieur Maurice LEBOUTET, Président du Syndicat.

Délégués présents :

MM. Jean DUCHAMBON, Didier CHARPENTIER, Cyril GAUTHIER, Jean Jacques LAMANT, Guillaume SARRE, Xavier ABBADIE, MME Marie AUFAURE, MM. Pascal AUVERT, Serge CORREIA, Stéphane FAROUT, Jean Pierre FRUGIER, Gaëtan GOUMILLOUX, Daniel LAVALADE, Maurice LEBOUTET, Eric PAULHAN, Pierre PETILLON, MME Christelle PEYROT, MM. Jean Yves DESBORDES, Jacques BERNIS, Gaston CHASSAIN, Lucien DUROUSSEAU, Alexandre GARNIER, Philippe JANICOT, Didier LEYRIS, Jean Marie MIGNOT, Karl PERIGAUD, Philippe ROUGERIE, Pascal THEILLET, Christian JULIEN, René PARAUD, Hubert DOUDET, MME Lies SWIDERSKI, M. Frédéric LAPEYRONNIE, MME Séverine DUREISSEIX, M. Guillaume ANTENOR, MME Danielle MASSY, MM. Fernand LAVIGNE, Loïc GAYOT, Georges BEAUDOU, Christian CHIROL, Bertrand JAYAT, Bernard DEMOULINS, Michel SARRE, Jean Louis BOURDEAU, Sébastien FISSOT, Didier GRABIAUD, Yoann RUFFEL, Eric BOULESTEIX, Jean Marie MOREAU, Alain GRAISSAGUEL, André SOURY, Jean Claude LATHIERE, Eric DOMBRAY, MME Gwenaëlle PAILLOT, MM. Simon CUILLERDIER, Bruno DESSANE, Jean Claude DUPUY, André DUBOIS, Louis GALTIER, **membres du Comité Syndical.**

Délégués excusés ou absents :

M. Emmanuel BAUDET, MMES Laëtitia CALENDREAU, Marie Claude CHAMINADE, MM. Alain FAVRAUD, Nicolas ANDRIEUX, MME Elodie CLEMENT, MM. Bruno GAUBERT, Frédéric MECHIN, Anthony RICQ, Jean Michel AUFORT, Alain BOURION, MMES Nathalie BUISSON, Sylvia COSTE, MM. Bernard GLANDUS, Alexandre PORTHEAULT, Bernard SAUVAGNAC, Manuel VERGER, Guillaume RICHIGNAC, David CUETOR, Serge DESBORDES, MME Elodie FEIFER, MM. Denis VARENNE, Jacques BLONDY, Thierry CHIBOIS, Stéphane CHEVAL, Sébastien AUBOUR, Richard CRUVEILHER, Michel BAZIN, Guy RATINAUD, Pierre ROUX, MMES Annick BREUIL, Marie Odile MALOCHET, M. Vincent VENDRAMINI, MMES Béatrice LOPEZ SUAREZ, Sylvie MOLINES, MM. Gérard TRICONE, Patrick LEBEDEL, Sylvain CASSORE, MMES Marie LINET, Françoise GARNIER, Moïse BONNET, Franck LETOUX, Cédric GEORGES, Eric GERVEIX, Christian MICHAUD, Marcel BARTOUT, MME Jacqueline LHOMME LEOMENT, MM. Christian LATOUILLE, Bertrand DESBORDES, Didier MARCELLAUD, Eddy COIFFE, Paul HURAUULT, MMES Marie Agnès DELORT, Valérie DUMAINE, **membres du Comité Syndical.**

Assistent à la séance, invités par Monsieur le Président :

- Mmes Mireille GUILLOTEAU, Tania VALLAT et MM. Pascal DUBREUIL, Maxime VEYSSET, employés du SMAEP Vienne Briance Gorre.

Cinquante-neuf membres composent l'assemblée de ce jour et 4 pouvoirs ont été transmis au Président.

I. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE / APPROBATION DU PROCES-VERBAL / MODIFICATION DE LA LISTE DES DELEGUES

- A) Désignation du secrétaire de séance
- B) Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 15 mars 2022
- C) Changement de délégués

II. PRESENTATION DE LA MAQUETTE 3D DE LA STATION DE TRAITEMENT DE SOLIGNAC

III. COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DE DEGREVEMENT DU 22 MARS 2022

IV. COMPTE ADMINISTRATIF DU SMAEP VIENNE BRIANCE GORRE – EXERCICE 2021

V. COMPTE DE GESTION DU TRESORIER DU SMAEP VIENNE BRIANCE GORRE – EXERCICE 2021

VI. AFFECTION DES RESULTATS

VII. BUDGET PRIMITIF 2022

VIII. INFORMATIONS SUR LES DELEGATIONS D'ATTRIBUTION ET DE FONCTION

- A) Délégations et attributions au Bureau

Le Président ouvre la séance et présente les excuses des membres empêchés ou retenus par d'autres obligations et de M. MALEYRIE, Trésorier principal de la collectivité de LIMOGES BANLIEUE.

Le Président remercie la présence de M. Jérémy LARBRE du bureau d'études LARBRE INGENIERIE, Mme Audrey HIPPERT et M. David TONNELIER, du service des Eaux des Trois Rivières.

✓ **DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

Après avoir constaté que le quorum requis par les textes est atteint, le Président, conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, fait procéder à la désignation du secrétaire de séance. M. Alexandre GARNIER, délégué titulaire de la Communauté Urbaine Limoges Métropole, est désigné secrétaire de séance.

✓ **APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 15 MARS 2022**

Le Président informe l'assemblée qu'à ce jour aucune remarque particulière sur le contenu de ce document n'a été formulée. Il demande donc aux membres présents s'ils ont une observation à signaler.

A la majorité des suffrages exprimés, le procès-verbal de la précédente assemblée générale est adopté.

✓ **CHANGEMENT DE DELEGUES**

Modification de la liste des délégués du Comité Syndical pour la commune de LA CHAPELLE MONTBRANDEIX

Monsieur le Président rappelle qu'en date du 16 mars 2022, le Comité Syndical a été informé de la modification des délégués de la commune de La Chapelle Montbrandeix par délibération du Conseil Municipal réuni en date du 10 septembre 2021.

M. Fabrice DEWULF est nommé délégué suppléant en remplacement de M. Jean Christophe BRIARD.

✓ **PRESENTATION DE LA MAQUETTE 3D DE LA STATION DE TRAITEMENT DE SOLIGNAC**

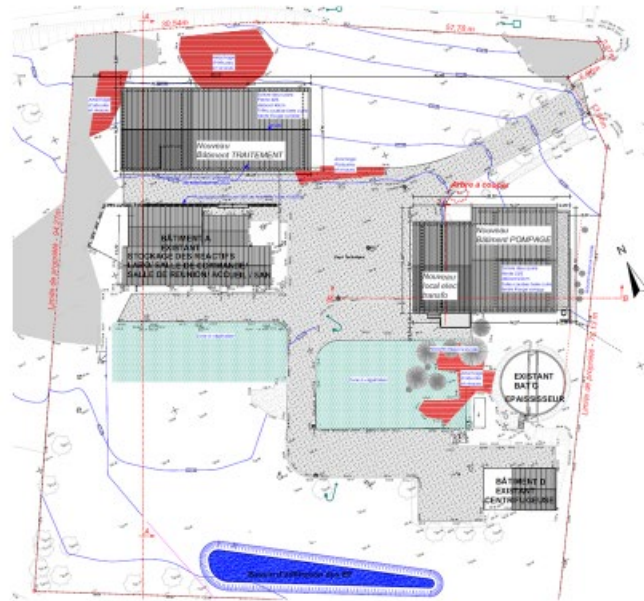
Monsieur le Président donne la parole à M. Jérémy LARBRE pour cette présentation.

VBC
SMAEP Vienne Briance Gorte
3 allée Georges Cuvier - BP 41 87 700 Aixe sur VIENNE
Tel : 05 55 70 33 32

MODERNISATION ET RENOVATION DE L'USINE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE DE SOLIGNAC

Maitre d'œuvre HYDRAULIQUE ENVIRONNEMENT 33 Rue de Sully 49 100 Angers Tel : 02 41 68 91 50	Maitre d'œuvre co-traitant LE BRUNE INGENIERES 16 Rue des Lignes ET 100 LIGNES Tel : 05 55 70 33 32	Architecte SPRALLE ARCHITECTURE 11 Rue des Tapisseries ET 100 LIGNES Tel : 05 55 70 33 32
Coordinateur sécurité SPS DRENO INDUSTRIE LES COURTESIES Rue Jean Zay 87 000 LIMOGES Tel : 05 55 70 33 32	Coordinateur technique ALPES CONSULTING 10 540 rue d'Alsace - Tel : 04 47 16 36 80	Programme REGARDIER & PIERRE 52 Rue 18 Mars 87 000 LIMOGES Tel : 05 75 19 08 81
Coopérateur SERVICES DES EAUX DES TROIS RIVIÈRES 300 Rue de St Etienne 87170 GLE Tel : 05 55 70 33 32	Entreprise maître d'œuvre - Études SUEZ DÉGAGEMENT FRANCE ASSASSEMENT 2 CHATEAU DE BENOIT 35 110 L'ARREBUS D'ORNON Tel : 02 49 24 24 24	Détails de construction 07 000 00 07 000 00 07 000 00
Entreprise maître d'œuvre - Construction VIGIER GENIE CIVIL ENVIRONNEMENT 16 Rue Bonaparte - 84111 DE BUIE TRAIRES Tel : 05 63 85 10 32	Entreprise maître d'œuvre - Génie Civil AVENIR ELECTRIQUE DE LIMOGES 80 Rue HENRI LAFITTE 87000 LIMOGES Tel : 05 55 36 63 00	Statut de la construction Maitre de travaux Maitre de travaux Maitre de travaux
Opération réalisée avec le concours financier de 2 000 000 € HT Station de traitement de Solignac à titre à titre - objet montage définitif à 1 000 000 € à 450 000 € HT	Montant des travaux : 7 745 000 € HT Durée prévisionnelle des travaux : 33 mois	Labels de certification RECONSTRUCTION ENTREPRISE DU PUBLIC PRESCRIPTION Maitre de travaux DE LA TOUTE

PC définitif SUEZ réalisé le 22/12/2021 déposé en date du 03/01/2022





Maquette 3D Bâtiment de pompage



Maquette 3D Bâtiment de traitement



M. Eric PAULHAN, délégué de la Communauté de communes Val de Vienne, demande si cette maquette sera remise mise à jour jusqu'aux plans de récolements ? Le but de la démarche BIM est qu'à chaque étape du cycle de la vie du projet, la maquette évolue et s'adapte aux nouveaux acteurs, à des usages nouveaux ou à des nécessités du projet : elle doit suivre la vie de l'ouvrage.

M. JérémY LARBRE explique que cette maquette, faite à l'initiative de l'entreprise, sera mise à jour à l'avancement du chantier et pourra être mise à la disposition du Syndicat dans les DOE. Il confirme qu'à ce stade du projet, tout se passe bien et qu'il espère que les entreprises participent et "jouent le jeu" jusqu'au bout.

✓ COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DE DEGREVEMENT DU 22 MARS 2022

Demande de remise gracieuse – Communauté de Communes Porte Océane du Limousin

Le Comité Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Article 1 : *accorde la remise gracieuse à la Communauté de Communes Porte Océane du Limousin pour la surconsommation enregistrée au branchement d'eau de l'aire de repos « Rue du stade » sur la commune d'ORADOUR SUR GLANE, soit une réduction des recettes du Syndicat d'un montant de 856,50 € pour la part syndicale au titre de l'exercice de consommation de 2018 ;*

Article 2 : *dit que ce même branchement ne pourra faire l'objet d'une demande similaire dans les cinq années à venir.*

Demande de remise gracieuse – commune de LA PORCHERIE

Le Comité Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Article 1 : accorde la remise gracieuse à la commune de LA PORCHERIE pour la surconsommation enregistrée au branchement d'eau situé au lieu-dit « les Pierres du Mas », soit une réduction des recettes du Syndicat d'un montant de 100,50 € pour la part syndicale au titre de l'exercice de consommation de 2021 ;

Article 2 : dit que ce même branchement ne pourra faire l'objet d'une demande similaire dans les cinq années à venir.

Demande de remise gracieuse – commune de SAINT AUVENT

Le Comité Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Article 1 : accorde la remise gracieuse à la commune de SAINT AUVENT pour la surconsommation enregistrée au branchement d'eau de la nouvelle salle de sport situé « Rue des Terrasses », soit une réduction des recettes du Syndicat d'un montant de 43,50 € pour la part syndicale au titre de l'exercice de consommation de 2021 ;

Article 2 : dit que ce même branchement ne pourra faire l'objet d'une demande similaire dans les cinq années à venir.

✓ **COMPTE ADMINISTRATIF DU SMAEP VIENNE BRIANCE GORRE – EXERCICE 2021**

Vu le Budget Primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré et à l'unanimité :

Article 1 : le compte administratif présenté par le Président pour l'exercice 2021 est approuvé. Ces résultats sont en parfaite concordance avec le Compte de Gestion du Trésorier Principal qui fait l'objet d'une autre délibération ;

Article 2 : les recettes et les dépenses de l'exercice 2021 du budget du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable VIENNE BRIANCE GORRE exécutées en comptabilité M49 sont arrêtées aux montants suivants :

SYNTHESE DES RESULTATS	OPERATIONS DE L'EXERCICE	RESULTAT REPORTE DE L'EXERCICE PRECEDENT	RESULTAT DE CLOTURE
FONCTIONNEMENT :			
· Dépenses.....	3 264 691,20 €	0,00 €	3 264 691,20 €
· Recettes.....	3 899 966,79 €	1 484 639,77 €	5 384 606,50 €
RESULTAT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	635 275,59 €	1 484 939,77 €	2 119 915,36 €
INVESTISSEMENT :			
· Dépenses.....	4 952 854,38 €	0,00 €	4 952 854,38 €
· Recettes.....	4 471 662,14 €	729 559,49 €	5 201 221,63 €
SOLDE D'EXECUTION	- 481 192,24 €	729 559,49 €	248 367,25 €
ENSEMBLE :			
· Dépenses.....	8 217 545,58 €	0,00 €	8 217 545,58 €
· Recettes.....	8 371 628,93 €	2 214 199,26 €	10 585 828,19 €
RESULTATS DE CLOTURE	154 083,35 €	2 214 199,26 €	2 368 282,61 €

✓ **COMPTE DE GESTION DU TRESORIER DU SMAEP VIENNE BRIANCE GORRE – EXERCICE 2021**

	RESULTAT DE CLOTURE 2020	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	RESULTAT DE CLOTURE 2021
FONCTIONNEMENT :	1 484 639,77 €	635 275,59 €	2 119 915,36 €
INVESTISSEMENT :	729 559,49 €	- 481 192,24 €	248 367,25 €
TOTAL	2 214 199,26 €	154 083,35 €	2 368 282,61 €

Le Comité Syndical, à l'unanimité, émet un avis favorable, au compte de gestion de Monsieur le comptable public responsable de la trésorerie de Limoges Banlieue et Amendes, pour l'exercice 2021.

✓ **AFFECTATION DES RESULTATS**

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Article 1 : affecte les résultats constatés au 31 décembre 2022 comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT		SECTION DE FONCTIONNEMENT	
REPORT DEFICITAIRE N-1	0,00 €	REPORT DEFICITAIRE N-1	0,00 €
REPORT EXCEDENTAIRE N-1	729 559,49 €	REPORT EXCEDENTAIRE N-1	1 484 639,77 €
DEPENSES DE L'EXERCICE	4 952 854,38 €	DEPENSES DE L'EXERCICE	3 264 691,20 €
RECETTES DE L'EXERCICE	4 471 662,14 €	RECETTES DE L'EXERCICE	3 899 966,79 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	- 481 192,24 €	RESULTAT DE L'EXERCICE	635 275,59 €
RESULTAT CUMULE DE LA SECTION	248 367,25 €	RESULTAT CUMULE DE LA SECTION	2 119 915,36 €
RESTES A REALISER DEPENSES	2 499 403,45 €	AFFECTATION A L'INVESTISSEMENT	0,00 €
RESTES A REALISER RECETTES	2 351 850,58 €	COMPLEMENT D'AFFECTATION	0,00 €
BESOIN DE FINANCEMENT	0,00 €	TOTAL A AFFECTER	0,00 €
PRELEVEMENT REGLEMENTAIRE A EFFECTUER en N+1 sur la section de Fonctionnement (art 1068)	0,00 €	REPRISE N+1 EN EXPLOITATION (002)	2 119 915,36 €
REPRISE N+1 EN INVESTISSEMENT (001 BP N+1)	248 367,25 €		

✓ **BUDGET PRIMITIF 2022**

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Article 1 : adopte, par chapitre, tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement, le Budget Primitif 2022 tel qu'il a été présenté ;

Article 2 : charge le Président de son exécution. La balance générale du Budget Primitif 2022 est la suivante :

	DEPENSES	RECETTES
SECTION D'EXPLOITATION	6 041 322,00 €	6 041 322,00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	8 878 388,00 €	8 878 388,00 €
TOTAL DU BUDGET	14 919 710,00 €	14 919 710,00 €

✓ **INFORMATIONS SUR LES DELEGATIONS D'ATTRIBUTION ET DE FONCTION**

– Délégations et attributions au Bureau

1 – Demande de subvention : plan d'actions à mettre en œuvre dans le cadre de non-conformités en CVM dans les EDCH distribuées par le Syndicat – élaboration d'un outil d'aide à la décision.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 19h42.

Fait à AIXE SUR VIENNE, le 05 avril 2022.

Le secrétaire de séance,



M. Alexandre GARNIER

Délégué titulaire de la Communauté Urbaine Limoges Métropole